



Qwant devient le moteur de recherche de l'administration française

Qwant se félicite du choix fait par l'Etat de déployer son moteur de recherche par défaut dans l'administration. Cette confirmation est une reconnaissance des qualités technologiques de Qwant et de sa capacité à proposer une offre alternative répondant aux enjeux de protection des données personnelles et de souveraineté numérique.

Paris, le 10 janvier 2020 - À l'occasion de Vivatech 2019, Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé du Numérique, avait annoncé que les directions des systèmes d'information (DSI) de l'État et de l'administration française seraient invitées à installer Qwant comme moteur de recherche par défaut. Les services de l'État ont en effet identifié une série de critères techniques et juridiques que doit remplir un moteur de recherche installé par défaut sur les postes des agents de l'administration, puis déterminé que « *le seul capable de répondre aux attentes du gouvernement* » est Qwant.

Ce choix, après une phase d'audits pour lesquels Qwant a ouvert l'ensemble de ses codes sources, est aujourd'hui confirmé par une note envoyée aux administrations par la direction interministérielle du numérique (DINUM), ainsi que la presse l'a rapporté.

Grâce à ses choix technologiques dont la pertinence est ainsi reconnue, Qwant permet de garantir notamment la non-traçabilité des recherches et la non-corrélation des requêtes et donc d'assurer un niveau optimum de confidentialité des recherches des agents publics dans leur environnement professionnel. Qwant est également une solution européenne qui dispose

d'une capacité d'autonomie d'indexation et de classement des résultats de recherche.

De nombreuses bascules déjà opérées

En parallèle d'une adhésion grandissante du grand public, depuis 2018 de grands acteurs publics et privés ont d'ores et déjà fait le choix de Qwant. Côté public, l'Assemblée Nationale, le Conseil Économique, Social et Environnemental, le Ministère des Armées, le CNES, le CEA, la Banque de France, certains services de l'Etat et Ministères utilisent Qwant au quotidien. Les collectivités, soucieuses de s'engager pour un numérique de confiance et inclusif ont massivement basculé sur Qwant : 10 des 13 régions de France utilisent ou sont en cours de bascule. De nombreux départements, dont les Hauts-de-Seine, Ille-et-Vilaine, la Haute-Garonne, etc. ont fait le même choix. De petites, moyennes villes et des métropoles utilisent aussi Qwant par défaut à l'instar de Paris, Rennes, Nice, Toulouse, Issy-les-Moulineaux, Valence-Roman Agglo, Le Trilport, etc.

Côté privé, en dehors des particuliers soucieux de leur vie privée, de nombreuses TPE, PME et ETI, et des groupes emblématiques ont fait le choix d'adopter notre moteur de recherche par défaut. Parmi eux : Thalès, Safran, Crédit Agricole, BNP Paribas, Caisse d'Épargne, France Télévisions, MGEN, AG2R La Mondiale, Allianz, Groupe Nice Matin, Michelin France, Bodez, etc. Qwant représente aujourd'hui 4 à 5 % du marché de la recherche en France.

Pour Eric Léandri* : **« Qwant dispose d'un asset technologique fort. La bascule de l'Etat sur Qwant est une véritable reconnaissance qui donne raison à nos orientations technologiques et à notre choix de faire de la protection des données personnelles une valeur motrice. C'est la preuve que nous pouvons bâtir une offre technologique en France qui répond à nos enjeux de souveraineté. Je suis fier de nos équipes et tiens à remercier l'Etat de la confiance qui nous est accordée. »**

Pour Jean-Claude Ghinozzi* : **« La forte croissance de notre trafic témoigne de l'adhésion à nos services. Cette reconnaissance qui nous est donnée, nous en sommes honorés, elle confirme nos savoir-faire et que nous avons fait les bons choix de différenciants sur le marché de la recherche. Nous allons poursuivre les développements de notre cœur technologique pour renforcer encore notre qualité de produit et construire une suite de services cohérentes répondant aux attentes de nos utilisateurs. Ce choix fait par l'Etat est aussi un gage de confiance pour nos utilisateurs citoyens et entreprises qui adhèrent ou vont adhérer à l'expérience Qwant. »**

* Eric Leandri est co-fondateur de Qwant SAS. Il en cèdera la présidence à Jean-Claude Ghinozzi le 15 janvier 2020 et deviendra le président du Comité stratégique et scientifique de Qwant et membre du Conseil de gouvernance.

A propos de Qwant

Conçu et développé en France, Qwant est le premier moteur de recherche européen à disposer de sa propre technologie d'indexation du Web, qui protège la vie privée de ses utilisateurs en refusant tout dispositif de traçage à des fins publicitaires. Contrairement aux principaux moteurs de recherche du marché, Qwant n'installe aucun cookie sur le navigateur de l'internaute, ne cherche pas à savoir qui il est ni ce qu'il fait, et ne conserve pas d'historique des requêtes effectuées. Doté d'une interface chaleureuse qui laisse une large place aux résultats, Qwant permet de trouver efficacement les informations recherchées sur l'ensemble du Web et des réseaux sociaux, en respectant une neutralité totale. Qwant traite tous les sites et services indexés sans discrimination, sans modifier l'ordre des résultats selon ses propres intérêts ou les sensibilités de l'utilisateur. Qwant a géré plus de 18 milliards de requêtes en 2018. <https://www.qwant.com>

Contacts Presse

Henry Conseil | (+33)1 46 22 76 43 | agence@henryconseil.com
Samuel Pujol | (+33) 6 61 88 44 66 | s.pujol@qwant.com